



Le **piratage de compte**, ou **prise de contrôle de compte**, est une cyberattaque qui consiste, pour un individu malveillant, à s'approprier un compte en ligne au détriment de son propriétaire légitime.

Cela peut concerner une multitude de services :

- Comptes de **messagerie** (e-mail)
- Comptes sur les **réseaux sociaux**
- Comptes **bancaires en ligne**
- Comptes sur des plateformes de **commerce électronique**
- Comptes sur des **sites administratifs**

L'objectif des cybercriminels est généralement d'accéder à vos **informations personnelles** et/ou **bancaires** pour en faire un **usage frauduleux**, comme l'usurpation d'identité, l'escroquerie, le vol de données ou la diffusion de messages indésirables (spam) à **vos insu**.

LES BONS RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER DU PIRATAGE DE COMPTE

1. Mots de passe et double authentification

- ▶ Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque service. Évitez les informations personnelles et privilégiez une combinaison de lettres, chiffres et caractères spéciaux.
- ▶ Activez la double authentification dès que c'est possible. Cela ajoute une couche de sécurité supplémentaire en demandant une deuxième vérification (code reçu par SMS, application, etc.) en plus de votre mot de passe.

2. Attention aux menaces

- ▶ Méfiez-vous de l'hameçonnage (phishing). Ne communiquez jamais vos mots de passe ou informations sensibles par e-mail, téléphone ou SMS.
- ▶ Vérifiez l'expéditeur des messages et l'adresse des sites web (URL) avant de cliquer sur un lien ou d'entrer vos identifiants. Les faux sites peuvent être très ressemblants.

3. Maintenance et comportement en ligne

- ▶ Mettez à jour vos systèmes et logiciels régulièrement (système d'exploitation, applications, antivirus).
- ▶ Évitez de vous connecter à des réseaux Wi-Fi publics non sécurisés pour accéder à des comptes sensibles.
- ▶ Déconnectez-vous systématiquement de vos comptes après utilisation, surtout sur les appareils partagés.

4. Surveillance

- ▶ Vérifiez l'historique de vos connexions sur les services qui le permettent. Une connexion inhabituelle pourrait indiquer un piratage.
- ▶ Soyez attentif à tout signe d'activité anormale sur votre compte (e-mails envoyés sans votre accord, changements de mot de passe, etc.).

Un **compte piraté** est bien plus qu'une simple intrusion : il constitue la **première pièce du domino** pour des **attaques plus graves**, comme l'usurpation d'identité ou le vol financier. C'est pourquoi, sécuriser vos comptes est la **première ligne de défense contre les cybercriminels**.